

LETTRE DE MISSION

VICE-PRÉSIDENTIE VIE ÉTUDIANTE ET ENGAGEMENT

■ DOMAINE : FORMATION

■ DOMAINE D'ACTION :

La vice-présidence Vie étudiante et engagement est chargée de la définition, de la coordination et de la promotion de la politique de l'université en matière de vie étudiante, d'accompagnement des étudiantes et des étudiants de l'université et de la vie de campus, en dehors du volet pédagogique. En lien avec l'ensemble de l'équipe politique, elle porte une attention particulière à l'engagement étudiant dans les enjeux sociétaux et environnementaux, et aux conditions favorisant le bien-être et l'inclusion de toutes et tous. Pour mettre en œuvre ces missions, elle s'appuie sur la Direction des études et de la vie étudiante et travaille en lien étroit avec les vice-présidences du domaine formation ainsi qu'avec la vice-présidence étudiante.

La vice-présidence, dans le cadre de ses missions, travaille également en lien étroit avec les vice-présidences concernées ainsi que les chargés de mission et assesseurs du domaine formation.

■ MISSIONS RÉCURRENTES :

La vice-présidence préside la commission FSDIE et veille à la préparation et à l'instruction de ses dossiers.

La vice-présidence est chargée des relations avec les partenaires académiques de l'université sur les questions de vie étudiante en lien avec les vice-présidences concernées.

La vice-présidence assure un dialogue régulier avec les services et acteurs concourant à la qualité de vie étudiante notamment dans les domaines de la santé, du sport, de la culture, de la vie associative et de l'accompagnement social.

En lien avec le cabinet de la Présidence, la vice-présidence est chargée des relations avec les organisations étudiantes.

Enfin, en lien avec les organisations étudiantes et les équipes projets ERASME et AURORA, la vice-présidence veille à promouvoir l'engagement étudiant, les actions à impact sociétal et environnemental et les mobilités internationales.

■ ACTIONS PRIORITAIRES :

En lien avec la Présidence, l'équipe politique et les services concernés, la vice-présidence accompagne la mise en œuvre des actions inscrites dans le Schéma Directeur de la Vie étudiante de l'UPEC.

En lien avec les vice-présidences concernées, la vice-présidence valorise la vie de campus et la dynamique de la vie étudiante et contribue à faire de l'université un lieu de vie inclusif.

Conformément aux orientations du projet Erasme, elle renforce la valorisation de tous les engagements. En s'appuyant sur l'Observatoire des Réussites Étudiantes, elle favorise la mise en place, le renforcement et la facilitation de l'accessibilité des dispositifs d'accompagnement des étudiantes et étudiants dans leur diversité en veillant à l'égalité sociale, à la satisfaction des besoins fondamentaux

(santé, logement, alimentation mais aussi sport et culture) afin de permettre à chacun et chacune de trouver sa voie, de devenir acteur et actrice de sa formation et de bénéficier d'une qualité de vie et de ses conditions d'études.

En coordination avec la vice-présidence Europe, elle assure le lien avec l'alliance universitaire européenne Aurora pour le volet vie étudiante et engagement. Elle oriente son action vers l'internationalisation croissante de l'intégration citoyenne et professionnelle des étudiantes et étudiants de l'université.

Pour mettre en œuvre ces missions, la vice-présidence s'appuie sur des assesseurs, des chargés de mission et la Direction des études et de la vie étudiante.

Enfin, la vice-présidence contribue à diversifier les ressources de l'université en organisant, quand les opportunités sont détectées, l'implication de l'université dans les réponses aux appels à projets et ce, en cohérence avec la stratégie de l'établissement.

■ **CONFIDENTIALITÉ ET DÉONTOLOGIE :**

La Vice-Présidence s'engage à exercer ses fonctions dans le respect des principes de déontologie et d'intégrité scientifique de l'université, ainsi que des règles de confidentialité applicables aux informations dont elle aura connaissance dans le cadre de son mandat.